

## Pourquoi l'UPR ne prend-elle position ni sur les sujets sociétaux ni sur les "théories du complot" ?



En tant que [mouvement de libération nationale](#), l'UPR cherche à rassembler – provisoirement – une majorité de Français au-delà du clivage droite-gauche (dont [nous ne nions pas l'existence](#)) pour reconquérir notre souveraineté, notre indépendance et notre démocratie, notamment en sortant de l'Union européenne. C'est ce qui est exposé sans ambiguïté dans les deux documents essentiels de l'UPR : [la Charte fondatrice](#) et [le programme](#).

L'UPR n'a donc pas vocation à s'exprimer sur des sujets non directement stratégiques et prioritaires (*a fortiori* lorsque ceux-ci sont polémiques et clivants) ou d'anticiper sur les choix de société que les Français pourront faire quand ils auront recouvré la capacité de délibérer souverainement et qu'il sera redevenu pertinent de traiter de telles questions. Il y a quantité de sujets dignes d'intérêt mais nous estimons qu'ils doivent être considérés comme secondaires tant que l'existence de la France en tant que nation libre est gravement menacée.

Nous proposons en somme de rétablir l'essentiel – la souveraineté, l'indépendance, la démocratie –, sans lequel aucune politique alternative n'est envisageable. Une fois ceci acquis, il redeviendra sensé d'aborder d'autres sujets.

D'ici là, le seul effet concret que pourrait avoir l'accueil au sein de l'UPR de débats sur tel ou tel sujet sociétal ou sur telle ou telle « théorie du complot » serait de nous diviser et de nous détourner de nos objectifs prioritaires, et cela au plus grand profit de ceux qui veulent asservir la France.

D'ailleurs, pourquoi se prononcer sur tel sujet plutôt que sur tel autre ? Comment établir une hiérarchie, chacun considérant évidemment que « son » sujet est le plus important ? Le traitement des questions secondaires est une boîte de Pandore, une fois ouverte, on ne peut plus la refermer, les motifs de désaccord prolifèrent ; le poison de la discorde se diffuse alors inévitablement, les esprits s'échauffent et on se retrouve bien vite à ne parler que de cela.

## Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie, en libérant la France de la prétendue union européenne, de l'OTAN et de l'euro~~  
Toute personne lucide en conviendra, on ne peut espérer rassembler largement en s'égarant ainsi. Aussi, nous en appelons à la maturité politique et au sens des priorités de nos compatriotes. La situation est grave, nous ne pouvons nous permettre de nous disperser. Il est irresponsable (pour ne pas dire plus) d'encourager les Français à s'écharper avec passion sur des sujets périphériques, ce qui conduit nécessairement à affaiblir la présence dans l'espace public des enjeux cruciaux, que ceux-ci soient économiques, sociaux, monétaires, diplomatiques, ou autres.

Nous désapprouvons avec la plus grande vigueur la pratique très répandue sur la scène politique française – à part l'UPR, quel parti ne s'y complaît pas ? – qui consiste à se saisir du dernier fait divers ou de la polémique du jour pour essayer de capter l'attention des médias et de faire des clins d'œil complices à telle ou telle partie de l'électorat. Pour notre part, nous misons sur l'intelligence et le discernement des Français ; la gravité de la situation exige que l'on se tienne à l'écart des récupérations politicardes et des basses polémiques.

Nous insistons souvent sur l'importance de notre Charte fondatrice, elle est particulièrement précieuse en ce qui concerne l'attitude que nous devons avoir vis-à-vis de la cohorte des sujets secondaires. En effet, quelle que soit l'opinion personnelle que l'on peut avoir sur les questions sociétales au sens large (immigration, nucléaire, gaz de schiste, mariage homosexuel, radars routiers, droit des animaux, antennes relais, législations respectives sur les drogues, l'euthanasie, la prostitution, etc.) ou sur les « théories du complot » (11 septembre, chemtrails, projet HAARP, réseaux pédophiles, projet de dépopulation, pouvoir de telle ou telle société secrète, etc.), la Charte nous interdit d'emprunter cette voie. Nous trahirions la confiance des adhérents qui nous ont rejoints sur la foi de ce document. En voici l'extrait pertinent :

*« L'UPR insiste [...] sur le fait que la prolifération des sujets subalternes est, avec la thématique de "l'Autre Europe", l'un des leurres essentiels mis en avant par les partisans de la construction européenne pour empêcher les Français de s'intéresser au seul sujet qui compte : **qui a le pouvoir de décider de quoi ?***

*Il en découle que l'UPR est le parti qui a décidé de ne pas se laisser entraîner dans des débats accessoires lorsque l'essentiel est en jeu. Les adhérents de l'UPR restent ainsi libres, s'ils le souhaitent, de se déclarer – en dehors des instances du mouvement – en faveur de telle ou telle option économique, fiscale ou sociale, ou de telle ou telle philosophie sur les sujets de société. Mais, pour rester cohérents avec la présente Charte, ils se font un devoir constant de rechercher, préciser et exposer quelles sont les instances françaises ou étrangères qui décident des sujets qu'ils abordent et quelles sont en conséquence les possibilités réelles, pour eux-mêmes et leurs interlocuteurs, d'influer sur ces sujets. En outre, les adhérents de l'UPR admettent comme un principe essentiel que l'UPR n'est pas le lieu où ces questions accessoires doivent être abordées, sauf lorsqu'il s'agit de démontrer l'impuissance des instances nationales. Ils veillent ainsi à ne pas introduire au sein du mouvement de motifs de division aussi nuisibles que sans objet. »*

L'UPR prétend tout « simplement » rassembler les Français pour prendre une décision qu'ils peuvent prendre tout seuls et qui est tout à fait légitime juridiquement : sortir de l'Union européenne (c'est-à-dire s'extirper du glacis géopolitique américain). Notre objectif est de refaire de la France un pays souverain et indépendant, comme le sont quasiment tous les pays du monde sauf ceux qui sont dans l'UE. Il n'est nul besoin d'invoquer des sujets sociétaux ou des thèses dites conspirationnistes pour cela. C'est même contreproductif.

Si un adhérent veut, par exemple, prendre position pour ou contre le mariage homosexuel ou plaider en faveur d'une thèse alternative sur le 11 septembre, c'est bien sûr son droit, mais cela ne doit pas avoir lieu dans le cadre de ses activités au sein de l'UPR et il ne doit pas se réclamer de notre mouvement quand il s'engage sur ce terrain. Pour paraphraser un célèbre adage, nul adhérent n'est censé ignorer la Charte.

Se mobiliser autour de l'immigration ou se livrer à des investigations poussées sur le Groupe de Bilderberg ne saurait être plus important que de défendre l'indépendance et la souveraineté du peuple français, c'est-à-dire les conditions mêmes de la démocratie. Les débats secondaires ne sont pas opérationnels, ils ne concourent en rien à nous rapprocher de nos objectifs essentiels. En effet, on n'observe aucune corrélation entre le degré de liberté dont bénéficie l'expression de telle ou telle opinion sur ces sujets et le degré d'émancipation vis-à-vis de l'empire euro-atlantiste.

En d'autres termes, ce n'est pas parce qu'il y a un débat vif sur le gaz de schiste ou la franc-maçonnerie que cela permet de se libérer en quoi que ce soit de cet empire malfaisant. Le rapport de force (défavorable) reste le même.

## Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne, de l'OTAN et de l'euro~~  
À l'inverse, la sortie de l'UE, de l'euro et de l'OTAN sont des propositions concrètes, applicables et opérationnelles. Elles sont légitimes et dépendent uniquement de la volonté des Français.

Tout ceci ne signifie pas que réfléchir et débattre sur des questions non directement prioritaires n'est pas intéressant ou utile. Mais l'UPR n'est pas le lieu pour accueillir et encore moins relayer ces débats. Il n'y a pas de sujet tabou dans notre mouvement, mais il y a, comme nous le disons souvent entre nous, des sujets « hors Charte ».

Ajoutons pour finir que le programme de l'UPR prévoit (chapitre 19) [l'organisation de trois grands débats publics](#), suivis de référendums, sur ces sujets : la dette publique, la politique énergétique et l'immigration. Nous proposons également la mise en place du référendum d'initiative populaire (chapitre 2). L'objectif de l'UPR étant de rendre aux Français leur démocratie, il serait contradictoire de présenter un programme qui déciderait par avance une politique sur tous les sujets.

La souveraineté conditionne la délibération populaire et sa traduction politique (législative). Bref, pour reprendre cette fois un proverbe populaire, il ne faut pas mettre la charrue devant les bœufs.

Complément : voir [cette vidéo](#) extraite d'une intervention publique de François Asselineau.